



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 28
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 7
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 25.058/DP

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE 2025007MF RELATIF A LA CREATION DE L'ECOLE MATERNELLE DES MARDELLES (HAUTES MARDELLES - NOUVELLE ECOLE)

SEANCE DU 23/09/2025

LE MARDI VINGT-TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Nathalie DOHUU,
Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI,
Monsieur Lionel SENTENAC, Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ,
Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY, Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Monsieur Nourdine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Madame Agnès BONAFIOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Madame Marie-Hélène EUVRARD a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie ALCARAZ a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Monsieur Jean FIORESE a donné pouvoir à Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Monsieur Arnaud DEGEN a donné pouvoir à Madame Agnès BONAFIOUS

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 23/09/2025

OBJET : **ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE 2025007MF RELATIF A LA CREATION DE L'ECOLE MATERNELLE DES MARDELLES (HAUTES MARDELLES - NOUVELLE ECOLE)**

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles R.2172-1 à R.2172-6 relatifs aux concours de maîtrise d'œuvre,

VU la délibération n°20.009/K du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire,

VU l'avis de la commission composée comme un jury, réuni en séance du 04 septembre 2025 sur le classement des projets remis par les candidats admis à concourir, et sur l'octroi des indemnités aux concurrents,

VU le choix du lauréat, après avis de la commission composée comme un jury du 04 septembre 2025, par le pouvoir adjudicateur,

VU le rapport retraçant la procédure de concours et le contenu des négociations menées avec le lauréat dudit concours,

CONSIDERANT qu'il convient de conclure un marché public pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre relative à la création de l'école maternelle des Mardelles (Hautes Mardelles – nouvelle école),

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché public,

Sa Commission Grands Projets, Urbanisme, Environnement et Vie Economique entendue,

Après en avoir délibéré,

SEANCE DU 23/09/2025

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE 2025007MF RELATIF A LA CREATION DE L'ECOLE MATERNELLE DES MARDELLES (HAUTES MARDELLES - NOUVELLE ECOLE)

ADOpte

30 Voix Pour, 5 Abstentions

ARTICLE 1 : APPROUVE le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création de l'école maternelle des Mardelles (Hautes Mardelles – nouvelle école) à l'équipe suivante : TRACKS située 47 rue Popincourt à PARIS (75011), numéro de Siret 799 316 682 00068.

ARTICLE 2 : DIT que le montant provisoire de ce marché s'élève à 633 098,05 € HT soit 759 717,66 € TTC. Le taux de rémunération global étant de 14,22% (missions de base et missions complémentaires).
Le forfait définitif de rémunération sera fixé, par avenant, conformément à l'article 8.3 du CCAP.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et tout document afférent à cette opération.

Un contrat signé par les deux parties définit précisément la nature des prestations, les modalités, la rémunération et les modalités de paiement du titulaire ainsi que les délais de réalisation.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense est prévue au Budget

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 23/09/2025

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE 2025007MF RELATIF A LA CREATION DE L'ECOLE MATERNELLE DES MARDELLES (HAUTES MARDELLES - NOUVELLE ECOLE)

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/09/2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/09/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 25.058/DP

Objet de l'acte : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE 2025007MF RELATIF A LA CREATION DE L'ECOLE MATERNELLE DES MARDELLES (HAUTES MARDELLES - NOUVELLE ECOLE)

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique / 1 - Marches publics

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250923-BRU_DE_25161_1-DE

Date de l'acte : 23/09/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25161_1

Date de réception en Préfecture : 24 septembre 2025